Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Étude sur l'exposition aux pesticides PestiRiv : les viticulteurs réagissent



Les résultats de l'étude nationale sur l'exposition aux pesticides des riverains en zones viticoles, appelée 'PestiRiv', ont été publiés ce lundi 15 septembre. La filière viticole défend être déjà mobilisée dans la réduction de l'usage des pesticides mais se dit aussi du côté de la science et prête à entendre ce que dévoileront de prochaines études.

Lancée en octobre 2021 par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et par Santé Publique France, l'étude PestiRiv vise à mieux connaitre l'exposition aux pesticides des personnes vivant près de vignes. Le but était de mesurer l'exposition aux pesticides, et non d'en évaluer les effets sur la santé.

Cette étude avait pour objectif de répondre à quatre questions :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

- Les personnes vivant à proximité des vignes sont-elles plus exposées aux pesticides que celles vivant dans des zones éloignées de toute culture ?
- Quels sont les facteurs qui influencent cette exposition (par exemple : distance aux vignes, comportements du quotidien) ?
- Comment cette exposition évolue-t-elle selon les périodes de l'année (comparaison entre période de traitements phytosanitaires et période sans traitement) ?
- Quels sont les liens entre les différents niveaux de contamination des milieux et les niveaux d'imprégnations des personnes ?

Les résultats de l'étude

2 700 personnes, âgées de 3 à 79 ans, réparties dans six régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur), ont participé aux deux périodes de l'étude : pendant les traitements et hors traitement des vignes.

Ainsi, les analyses ont révélé que l'exposition aux pesticides était effectivement plus élevée en zones viticoles, et plus forte pendant la période de traitement. « Même si PestiRiv ne livre pas d'enseignements spécifiques sur les risques (sanitaires et sur la santé) associés aux expositions observées, l'influence de la proximité des cultures sur la contamination des milieux et l'imprégnation des personnes montrée par ses résultats incite à agir pour limiter l'exposition des riverains », indique l'étude.

Les viticulteurs se placent du côté de la science

Face aux résultats de PestiRiv, la filière viticole tient à rappeler qu'elle attendait avec intérêt ces résultats. « Le sujet de l'utilisation des pesticides s'inscrit dans un débat de société qui nous concerne tous : pouvoirs publics, chercheurs, viticulteurs, parties prenantes et citoyens », déclare Bernard Farges, Président du Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV).

Les viticulteurs affirment qu'ils limitent l'usage des pesticides quand ils le peuvent et ont déjà fait de gros progrès concernant leurs pratiques, mais que les progrès se feront en collaboration avec les fabricants de pesticides qui doivent trouver des solutions alternatives. « L'État a aussi un rôle à jouer en améliorant dès à présent les procédures d'homologation de substances, en particulier celles de biocontrôle », ajoute le président du CNIV.

« Depuis dix ans, la dynamique est là : la France s'impose parmi les tout premiers vignobles bio au monde avec plus de 20 % des surfaces désormais conduites en agriculture biologique et 88% des surfaces viticoles sont engagées dans une certification environnementale », insiste-t-il. Malgré les progrès, la filière viticole se dit du côté de la science et attend des études plus poussées qui indiqueront plus finement si ces niveaux d'exposition présentent ou non des risques sanitaires potentiels.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

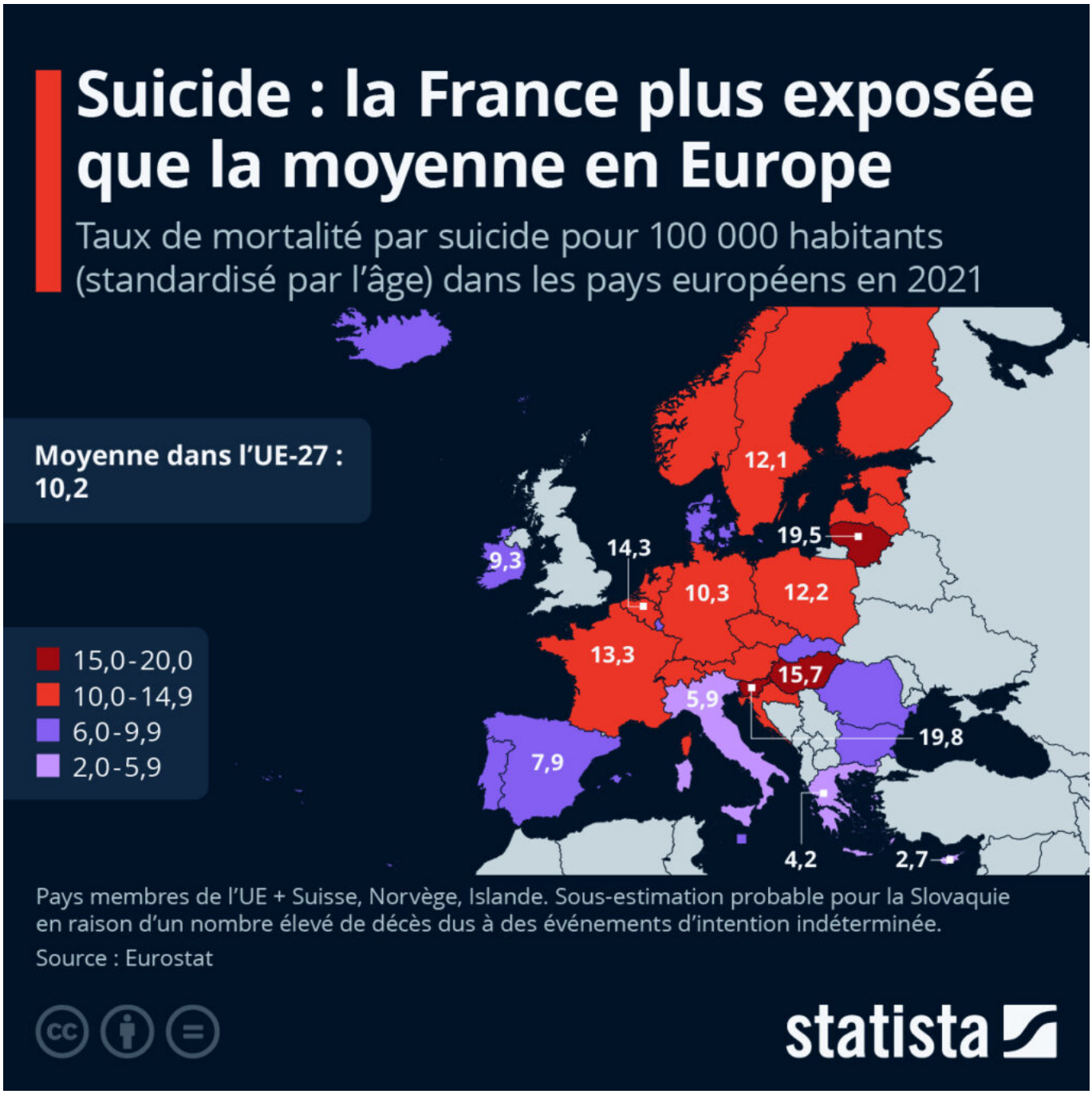
Ecrit par le 19 novembre 2026

Pour en savoir plus sur l'étude PestiRiv, cliquez ici.

Suicide : la France plus exposée que la moyenne en Europe

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Chaque année près de 50 000 personnes mettent fin à leurs jours dans l'Union européenne, selon les données d'Eurostat, dont près de 10 000 en France. À l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide ce 10 septembre, nous nous sommes penchés sur les taux de mortalité par suicide en Europe. Quels pays sont les plus (et les moins) exposés à ce fléau ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

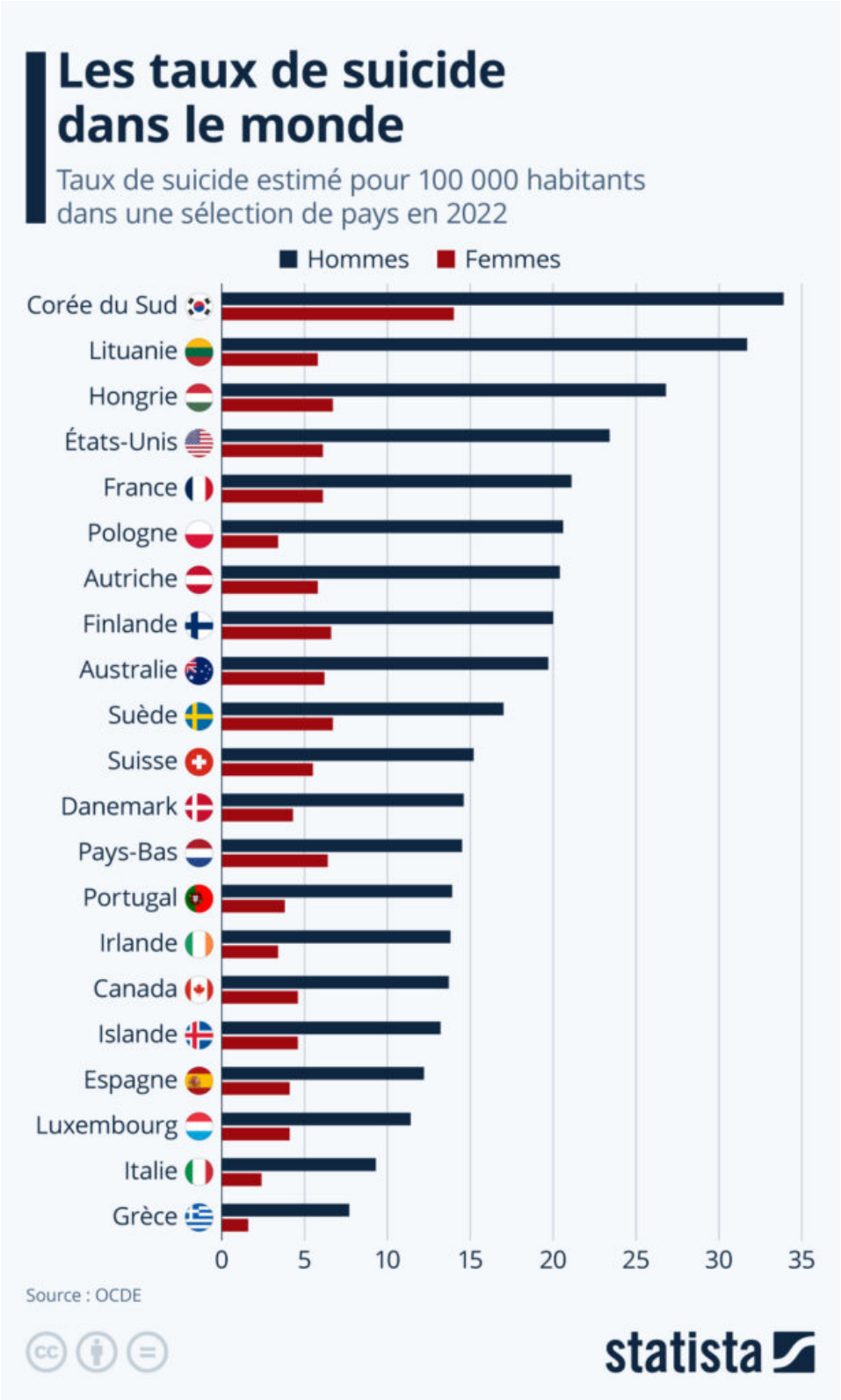
Ecrit par le 19 novembre 2026

Les données d'Eurostat présentées sur notre carte montrent que la France est particulièrement concernée par le suicide. En effet, en 2021, le nombre de décès liés à cet acte pour 100 000 personnes en France était de 13,3, contre 10,3 en Allemagne, 7,9 en Espagne, 5,9 en Italie et 10,2 en moyenne dans l'UE.

Les pays les plus exposés de la région étaient la Slovénie, la Lituanie et la Hongrie, avec des taux de mortalité par suicide compris entre 15 et 20 pour 100 000 habitants, et les moins exposés Chypre, la Grèce et l'Italie, avec des taux compris entre 2 et 6 pour 100 000 personnes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Le suicide frappe plus durement les hommes
Comme le montre notre infographie, basée sur les données de l'OCDE, la prévalence du suicide varie de façon significative entre les pays, mais également entre les hommes et les femmes. En France, en 2022, un peu plus de 21 hommes se sont suicidés pour 100 000 habitants, alors que ce taux était de 6,1 pour les femmes, soit plus de trois fois moins. En Lituanie, en Hongrie ou encore en Pologne, le ratio de suicides était plus de quatre fois supérieur chez les hommes. Chez les femmes, la Corée du Sud affichait de loin le taux le plus élevé des pays inclus, avec 14 cas pour 100 000 habitants.

Si ces données n'incluent que les pays de l'OCDE, il est important de noter que le suicide n'est pas un phénomène limité aux seuls pays à haut revenu. Selon l'Organisation mondiale de la santé, la région africaine a le taux de suicide le plus élevé au monde, estimé à 11,2 personnes pour 100 000 habitants en 2019, contre une moyenne mondiale de 9,0 pour 100 000 habitants cette année-là. Le Lesotho affiche des taux particulièrement élevés, avec 87,5 pour 100 000 habitants, suivi par l'Eswatini, avec 40,5 pour 100 000 habitants. L'OMS souligne que 77 % des suicides ont eu lieu dans des pays à revenu faible ou intermédiaire en 2019, ajoutant que le manque de données sur le suicide a conduit à une sous-déclaration continue.

De Tristan Gaudiaut et Valentine Fourreau pour Statista

Si vous ou quelqu'un dans votre entourage avez besoin d'aide, vous pouvez trouver une liste de services d'assistance téléphonique et de sites web consacrés au suicide par pays ici.

'PestiRiv', l'étude d'exposition aux pesticides chez les riverains des zones viticoles révélée ce lundi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Redoutée par le monde de la vigne et du vin, cette analyse lancée en octobre 2021 par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et par Santé Publique France sort enfin ce lundi 15 septembre, au terme d'une lutte intense entre le lobby des vignerons d'un côté. De l'autre, France Nature Environnement, l'Association des Médecins contre les Pesticides et Générations futures, pour savoir s'il y a ou non des risques sur la santé et la biodiversité près de vignobles.

1re évaluation par son ampleur, cette étude a été menée dans 265 zones de 6 régions de l'Hexagone (Alsace, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur) auprès de 3 350 participants tirés au sort, âgés de 3 ans à 79 ans avec des prélèvements de cheveux, d'urine, de poussières, d'air à l'intérieur des maisons et à l'extérieur. Ces échantillons ont été saisis à moins de 500 mètres d'un vignoble et à plus de 5 kilomètres pour comparer l'imprégnation. Et l'opération a été menée en deux temps : d'octobre 2021 à mars 2022 quand le traitement des vignes est le moins fréquent, et entre mars et août 2022 au plus fort des pulvérisations et épandages d'insecticides, fongicides, herbicides. En tout, 56 substances comme le soufre, le cuivre ou le glyphosate.

Certains se demandent s'il y a des liens de causalité entre les traitements phytosanitaires — sans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

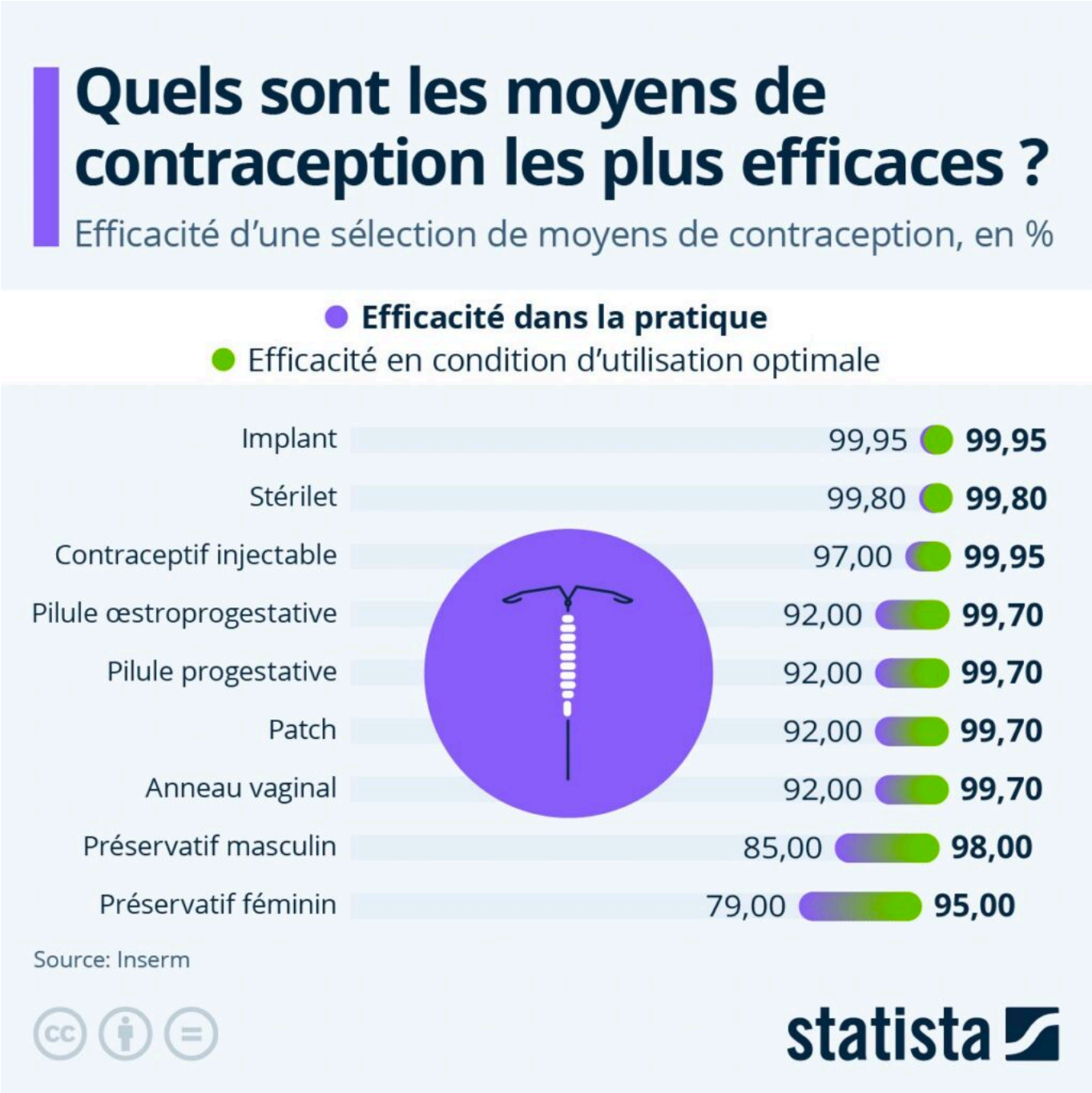
prononcer le mot pesticide — et leurs conséquences sur la biodiversité, mais aussi et surtout sur la santé de la population alentour (tumeurs, leucémies, troubles neurologiques, infertilité). « Cachez cette enquête que je ne saurai voir », demandent les uns. « Elle aurait dû sortir plus tôt, avant les vendanges », insistent les associations de riverains. L'État a d'ailleurs été accusé de retarder, voire de bloquer sa sortie puisque la validation de ce rapport a pris des mois. C'est finalement le Comité de suivi des études qui est convoqué ce lundi 15 septembre au Ministère de la Santé au terme d'un long combat judiciaire.

D'un côté, les associations parlent d'urgence sanitaire, de l'autre, le monde vigneron appelle à la prudence et le martèle avec force : « On est tous concernés, nous, nos familles, nos salariés, puisqu'on vit au milieu ou à proximité des vignes. Et on n'est pas assez fous pour mettre nos propres enfants en danger. » Selon Santé Publique France, le risque, s'il existe, concernerait 500 000 riverains sur 68 millions d'habitants.

Quels sont les moyens de contraception les plus efficaces ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Chaque année, le 4 septembre marque la Journée mondiale de la santé sexuelle. Selon un récent baromètre de Santé Publique France, plus de 90% des femmes en âge de procréer en France qui ne souhaitent pas tomber enceinte utilisaient un moyen de contraception au moment de l'enquête. La pilule a longtemps été le moyen de contraception le plus utilisé par les Françaises, mais d'après des données récoltées par l'Inserm, elle a récemment été détrônée par des méthodes de longue durée qui

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

sont moins susceptibles d'être mal utilisées, comme l'implant contraceptif ou le stérilet. Si la contraception a pour but de prévenir les grossesses non désirées, certaines méthodes ont également d'autres bénéfices : le préservatif (masculin et féminin) protège contre les infections sexuellement transmissibles, et certaines méthodes de contraception hormonales peuvent avoir un effet positif sur les règles douloureuses.

Comme le montre notre infographie, basée sur des données publiées par l'Inserm, les méthodes de contraception de longue durée font partie des plus efficaces, et leur efficacité ne diffère pas en pratique puisque l'implant et le stérilet sont insérés et restent en place pour plusieurs années (trois ans pour l'implant, cinq ans pour le stérilet). Par contraste, la pilule contraceptive (œstroprogestative, qui contient un œstrogène et un progestatif, ou progestative, qui contient uniquement des progestatifs) est efficace à 99,7% si elle est utilisée de façon optimale, mais seulement à 92% en pratique. Il en va de même pour le patch contraceptif, qui doit être renouvelé une fois par semaine, et l'anneau vaginal, qui doit a une durée de vie d'un mois. Le préservatif, masculin comme féminin, est le plus susceptible de ne pas être utilisé correctement en pratique, mais reste le seul moyen de se protéger contre les maladie et infections sexuellement transmissibles.

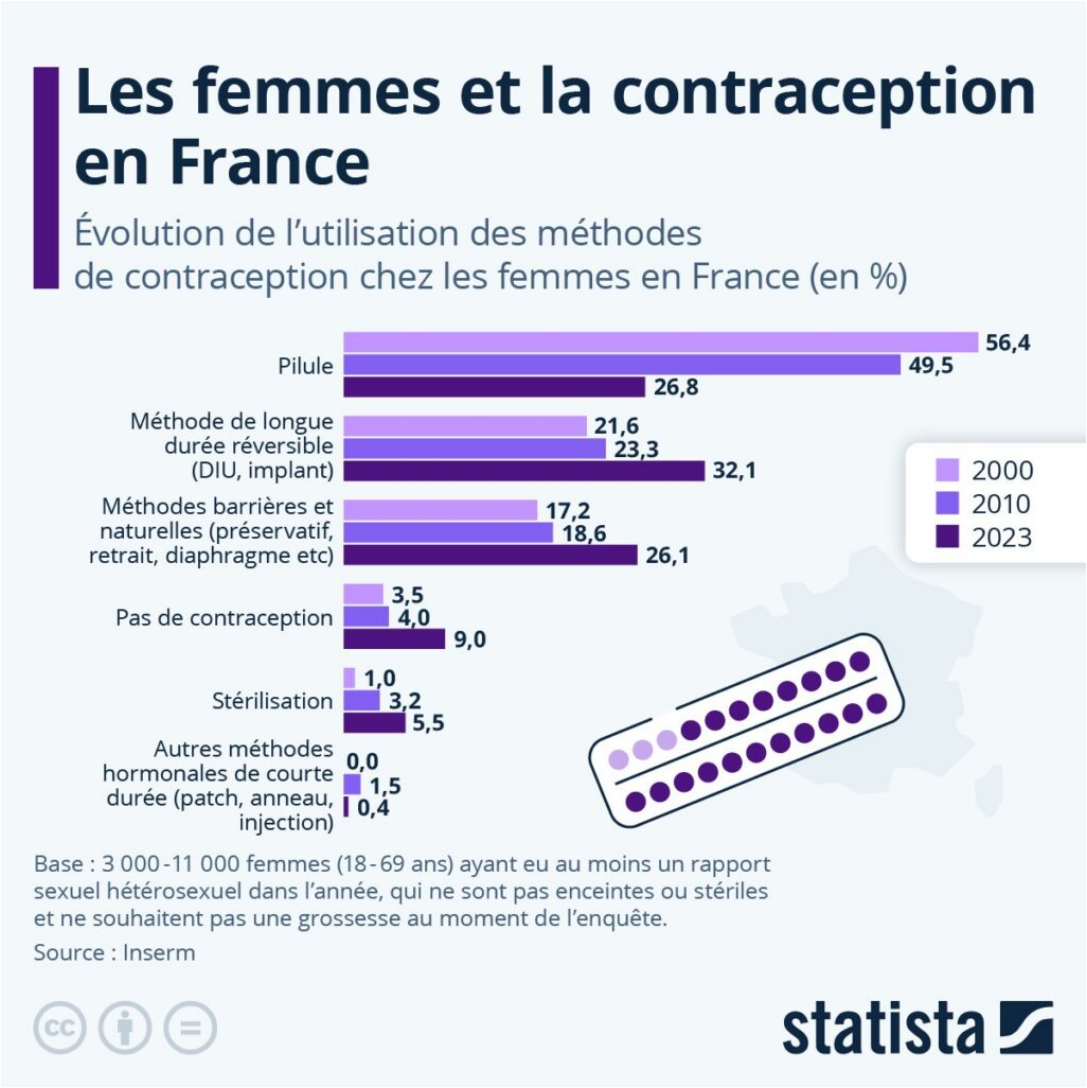
Quelles méthodes de contraception sont les plus utilisées en France ?

Si la pilule a longtemps été la méthode de contraception la plus utilisée par les femmes françaises, elle a ces dernières années été détrônée par les méthodes de longue durée réversibles de type stérilet ou implant. Comme le rapporte l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) dans sa dernière enquête Contexte des Sexualités en France 2023, les femmes interrogées (ayant eu au moins un rapport sexuel hétérosexuel dans l'année, qui n'étaient pas enceintes ou stériles et ne souhaitaient pas une grossesse au moment de l'enquête) utilisatrices d'une contraception orale étaient 56,4% en 2000, 49,5% en 2010 puis 26,8% en 2023. En l'espace d'une décennie environ, l'usage de la pilule a ainsi diminué de presque vingt points de pourcentage au sein de la population étudiée.

Comme le montre notre infographie, la diminution de l'utilisation de la pilule contraceptive est en partie compensée par l'adoption d'autres méthodes hormonales ou non hormonales, en particulier les méthodes de longue durée réversibles de type stérilet ou implant, dont l'usage est passé de 21,6% en 2000 à 32,% en 2023, le stérilet représentant à lui seul 27,7% des répondantes cette année-là. L'utilisation de méthodes barrières ou naturelles (comme le préservatif, le retrait ou le calcul des dates) est quant à elle passée de 17,2% en 2000 à 26,1% en 2023 (dont 18,6% pour le préservatif). La part des femmes qui déclarent n'utiliser aucune contraception a elle aussi augmenté, passant de 3,5% en 2000 à 9% en 2023 ; et 5,5% des femmes interrogées pour l'enquête en 2023 déclaraient avoir eu recours à la stérilisation, en hausse de 4,5 points de pourcentage par rapport à 2000.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



De Valentine Fourreau pour Statista

---

3 déserts médicaux de Vaucluse vont accueillir des généralistes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

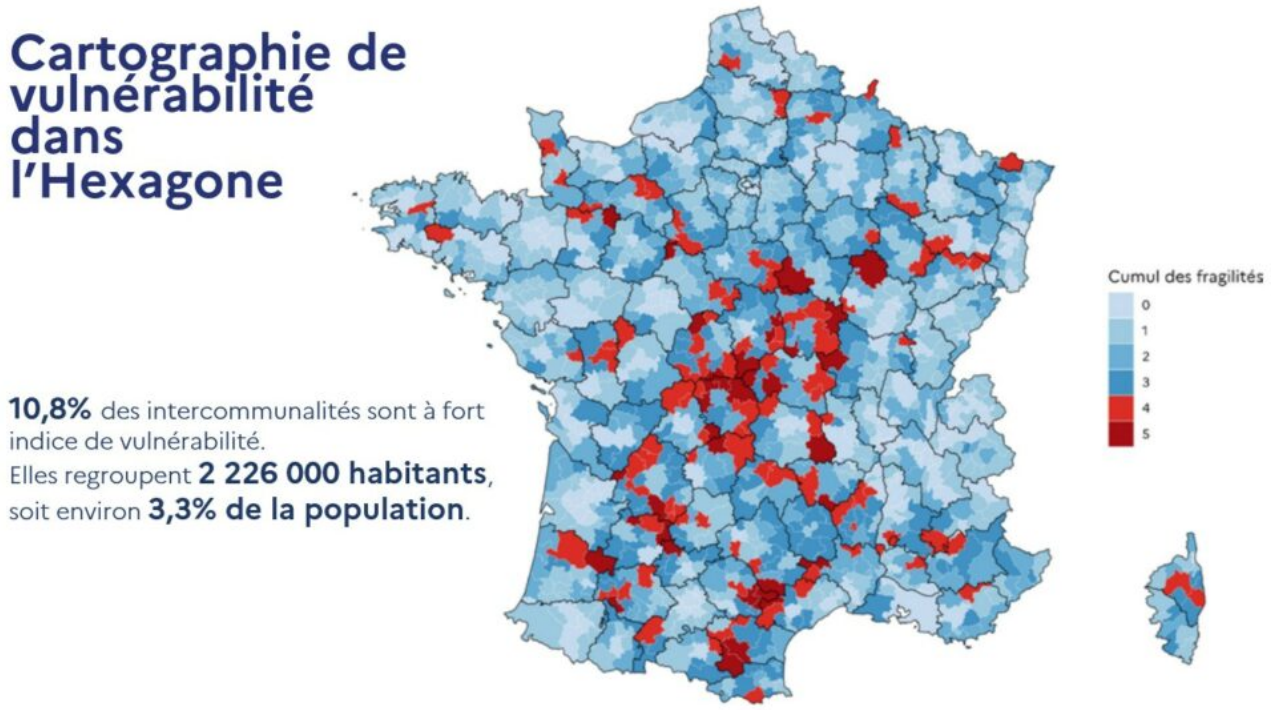


Une vingtaine de communes réparties dans 3 intercommunalités de Vaucluse vont bénéficier de cette présence médicale dans le cadre des 151 zones prioritaires vulnérables identifiées par le ministère de la santé en juin dernier.

Ce mois-ci, trois zones prioritaires de Vaucluse devraient commencer à accueillir des médecins généralistes. Il s'agit des territoires de la Communauté de communes Rhône-Lez-Provence, de la Communauté de communes Ventoux Sud et de la Communauté de communes de l'Enclave des Papes-Pays de Grignan. De quoi apporter une présence médicale au profit des habitants des communes de Bollène, Lapalud, Lamotte-du-Rhône, Mondragon et Mornas pour Rhône-Lez-Provence, d'Aurel, Blauvac, Ferrassières, Malemort-du-Comtat, Méthamis, Monieux, Mormoiron, Saint-Trinit, Saint-Christol-d'Albion, Sault, et Villes-sur-Auzon pour Ventoux Sud ainsi que de Valréas, Richerenches, Visan et Grillon pour l'Enclave.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



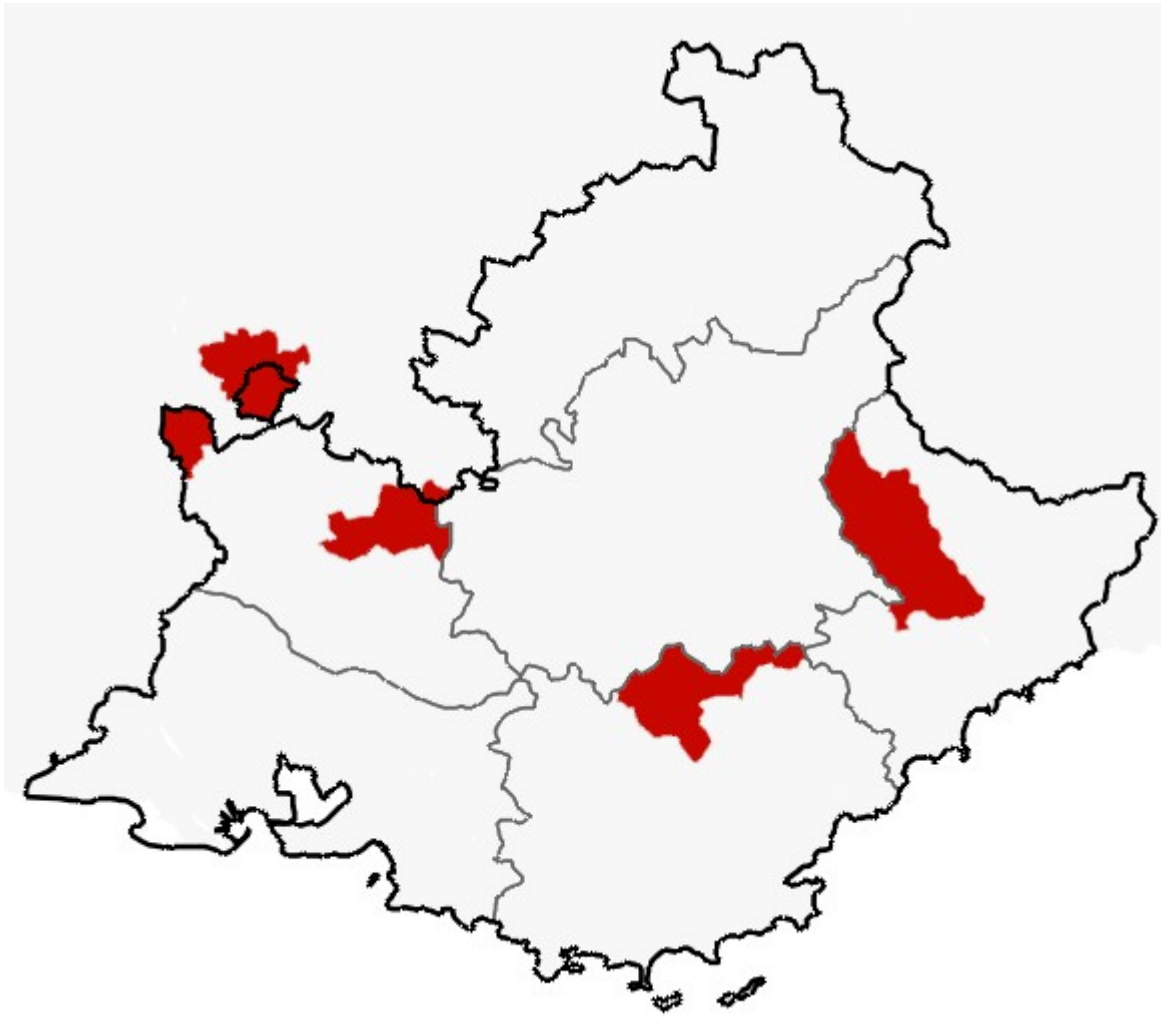
Crédit : Ministère de la Santé

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du pacte de lutte contre les déserts médicaux du ministère chargé de la Santé et de l'Accès. Publié en juin dernier, ce pacte a identifié 151 zones prioritaires (dont 5 en Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui accueilleront, dès septembre 2025, les médecins volontaires dans le cadre d'une mission de solidarité territoriale. A ce jour, 87% du territoire est classé en désert médical par le ministère et près de 6 millions de Français n'avaient pas de médecin traitant.

Concrètement, des médecins volontaires consacreront jusqu'à deux jours de consultations par mois dans ces zones prioritaires dans des lieux adaptés mis à dispositions par les élus. Les patients pourront obtenir un rendez-vous rapide, avec un outil national dédié. Ces consultations seront facturées sans dépassement d'honoraires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Les 5 zones retenues en Provence-Alpes-Côte d’Azur.

Au vu de son succès, le Pass Santé Jeunes est reconduit pour l’année 2025-2026 en PACA

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le dispositif du Pass Santé Jeunes a été mis en place par la Région Sud pour permettre aux 15-26 ans un accès gratuit à des prestations chez des professionnels de santé et psychologues libéraux. Les demandes pour l'année 2025-2026 seront ouvertes le 15 septembre.

« Parce que la santé de notre jeunesse ne doit jamais attendre, la Région Sud met à votre disposition le Pass Santé : des consultations gratuites et anonymes, de la contraception en passant par un suivi psychologique, prenez soin de vous ! », a déclaré Renaud Muselier, président de la Région.

Pour l'année 2024-2025, 20 000 demandes ont été effectuées. Ce pass restera effectif jusqu'au dimanche 31 août. Les demandes pour l'année 2025-2026 se feront à partir du lundi 15 septembre via le site ou l'application Pass Santé Jeunes Région Sud.

Un dispositif pour qui et pour quoi ?

Le Pass Santé Jeunes est dématérialisé depuis 2013. Il se présente sous la forme de 12 e-coupons qui permettent d'accéder gratuitement à un ensemble de prestations chez les professionnels de santé et les psychologues libéraux. Ce pass peut notamment être utilisé dans le cadre de la vaccination contre le papillomavirus, un suivi psychologique, la contraception, une consultation médicale, ou bien des analyses

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

biologiques.

Pour bénéficier de ce dispositif, il faut avoir entre 15 et 26 ans, être inscrit dans un lycée, dans un centre de formation d'apprentis (CFA), dans un établissement de formation sanitaire et sociale, dans un établissement d'enseignement supérieur, dans une mission locale, à Pôle Emploi, ou bien être en stage de formation professionnelle, en contrat de professionnalisation, en contrat Emploi d'avenir, ou encore au service civique en PACA.

Monteux : la zone commerciale Horizon Provence est désormais dotée d'une pharmacie



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Au cours du mois de juillet, la Pharmacie de Monteux, nouveau service de santé de proximité dédié à l'accompagnement, au conseil et à la prévention, a ouvert ses portes au sein de la zone commerciale Horizon Provence.

Depuis son ouverture en janvier dernier, Horizon Provence enrichit son offre de semaines en semaines avec les ouvertures de divers commerces qui se sont faites au cours de ces dernières mois. Le 15 juillet dernier, la Pharmacie de Monteux, qui était initialement située sur le Boulevard Commandant Dampeine, a emménagée dans la nouvelle zone commerciale

Spécialisé dans le conseil sur-mesure, ce nouveau service de santé compte deux cabines de téléconsultation avec vaccination, prescription et bilans de prévention, et propose des entretiens personnalisés pour les femmes enceintes, pour faire des bilans de médication, ou autre, la vaccination Covid-19 et grippe, ainsi que des missions tournées vers la santé publique locale.

En plus de la partie conseils et ordonnances, les Montiliens pourront trouver une large gamme de produits de parapharmacie. Tous les 3 mois, la pharmacie offrira un livre pour enfants ainsi qu'un magazine santé pour les adultes afin d'allier prévention, information et moments de partage à la maison.

Ouverture de la pharmacie du lundi au samedi de 8h30 à 19h30.
Zone commerciale Horizon Provence. 224 place du Foirail. Monteux

---

Hôpital d'Apt : les médecins unis contre la fermeture de la chirurgie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Au mois de juin, la directrice du centre hospitalier du Pays d'Apt, Danielle Fregosi, a annoncé la fermeture du service de chirurgie de l'hôpital au 31 décembre 2025. Une décision qui ne fait pas l'unanimité, notamment auprès des médecins du territoire.

Après les élus du département, c'est au tour des professionnels de santé d'exprimer leur inquiétude face à l'annonce de la fermeture du bloc opératoire du centre hospitalier du Pays d'Apt. « Face à ce projet, l'ensemble des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) du Vaucluse et les médecins du Groupement Hospitalier de territoire (GHT) se mobilisent et expriment leur solidarité avec le territoire d'Apt, convaincues qu'il s'agit d'une atteinte grave à l'égalité d'accès aux soins », déclarent-ils.

Situé au cœur d'un territoire majoritairement rural, avec une population locale vieillissante mais tout de même importante et une forte affluence touristique, cet hôpital joue un rôle crucial selon les médecins. Les patients ayant besoin d'un intervention chirurgicale seraient donc dans l'obligation de parcourir plus de 30 minutes pour se rendre les établissements de Cavaillon, Manosque ou Carpentras. « Chaque minute compte en cas d'urgence, et ces délais allongés représentent un risque réel de perte de chance pour les patients », insistent les professionnels.

« La fermeture de la chirurgie menacerait directement la survie du service des urgences, qui

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

dépend étroitement de la présence d'un plateau chirurgical. »

Les médecins de Vaucluse déplorent également la saturation déjà omniprésente dans les hôpitaux voisins. « Au-delà d'un choix budgétaire, il s'agit d'une décision politique qui engage la responsabilité de l'État. Les CPTS et les médecins du GHT dénoncent un désengagement qui accélère la désertification médicale et aggrave les inégalités d'accès aux soins. »

Le 24 juillet dernier, la président du Département de Vaucluse, Dominique Santoni, a rencontré le ministre de la Santé Yannick Neuder afin de défendre les intérêts du centre hospitalier du Pays d'Apt. Une rencontre qui a permis de formuler des pistes concrètes afin de préserver l'offre de soins sur le territoire mais qui, pour l'instant, n'a abouti à aucune solution arrêtée.

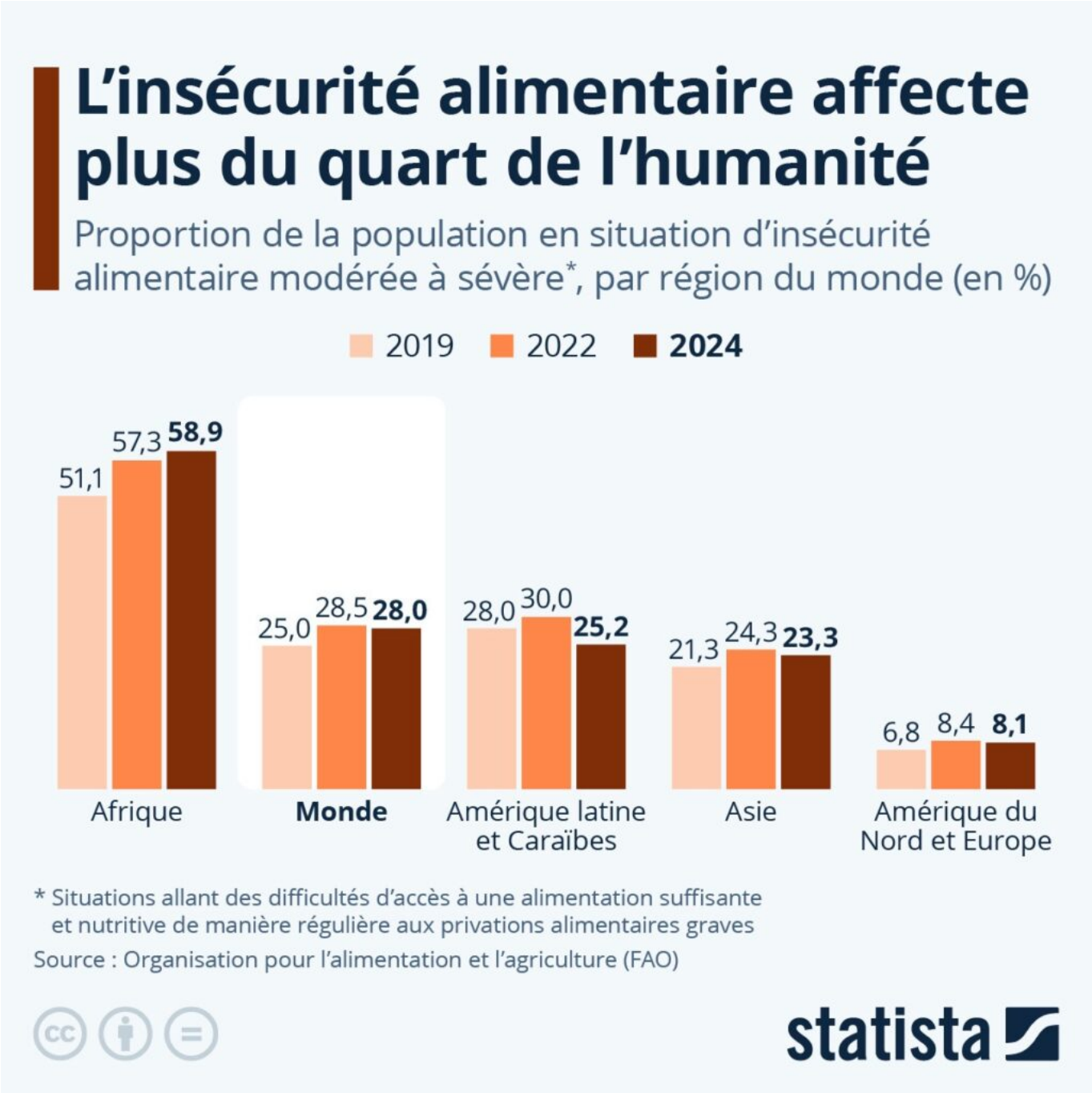
Les élus vauclusiens se mobilisent contre la fermeture du bloc opératoire de l'hôpital d'Apt

---

L'insécurité alimentaire affecte plus du quart de l'humanité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Bien que quelques progrès aient été observés dans le monde ces deux dernières années, la prévalence de la faim et de l'insécurité alimentaire reste au-dessus de son niveau d'avant la pandémie de 2020, et le monde accuse du retard pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire fixés par les Nations unies d'ici 2030.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Selon le dernier rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) publié le 28 juillet, au moins 670 millions de personnes ont souffert de la faim en 2024. En chiffres absolus, cela représente une diminution d'environ 20 millions par rapport au pic mesuré en 2022, au plus fort de l'inflation des prix alimentaires. Mais en pourcentage, la prévalence de la faim n'a guère diminué, passant de 8,7 % de la population mondiale en 2022 à 8,2 % en 2024.

Comme le rapporte la FAO, après la dégradation de la situation mondiale suite à la pandémie en 2020, puis l'invasion russe de l'Ukraine en 2022, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère – allant des difficultés d'accès à une alimentation suffisante/nutritive aux privations alimentaires graves – n'est pas encore retombée à son niveau d'avant la pandémie en 2019. De 2022 à 2024, la prévalence mondiale de l'insécurité alimentaire n'a que légèrement reculé, passant de 28,5 % à 28,0 %, soit toujours trois points de plus qu'en 2019 (25,0 %). En 2024, on estime qu'environ 2,3 milliards de personnes dans le monde se trouvaient dans une situation d'insécurité alimentaire.

Comme le détaille notre infographie, les tendances diffèrent cependant d'une région à l'autre du globe : l'insécurité alimentaire augmente par exemple en Afrique, mais tend à diminuer en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Asie. En Amérique du Nord et en Europe, après plusieurs années de hausse, les nouvelles estimations de la FAO indiquent une légère baisse de la prévalence entre 2022 et 2024.

L'Afrique reste cependant de loin la région la plus affectée par ce fléau : la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave (58,9 %) y est plus de deux fois supérieure à la moyenne mondiale (28 %), tandis qu'elle est inférieure à la moyenne en Asie, en Amérique latine/Caraïbes et en Amérique du Nord/Europe (respectivement 26,3 %, 23,3 % et 8,1 %).

De Tristan Gaudiaut pour Statista